LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N°19 • DU 21 AU 27 AOÛT 2013
SAINT-BONIFACE

Du folk à Matlock

VIDÉO SUR NOTRE SITE WEB



photo : Wilgis Agossa

Hollerin'Pines est un groupe passionné de folk. Leurs instruments en main, ils iront au camp de Matlock la fin de semaine du 23 au 25 août. Connu pour son ambiance familiale, le jeune festival Matlock de musique, d'art et de nature, promeut les talents locaux. Il donne la chance aux jeunes et moins jeunes artistes de s'exprimer et se faire connaître. Sur la photo de gauche à droite, Scott Malcolmson, Pierre Freynet, Jacob Woods, Yvan Burke et Sam Little. | **Page 7.**

Retrouvez notre vidéo sur bit.ly/19tnFgj

Citation DE LA SEMAINE

« Imite l'animal qui tend l'oreille dans la forêt pour garder le dos droit. Garde les pieds plats de façon à ce que les souris ne puissent pas passer. Imagine que tes doigts sont des plumes… »

Natasha Rey, 16 ans, est devenue championne canadienne de hip-hop. elle se rappelle constamment en dansant les conseils que lui ont prodigué ses professeurs. **| Page 11.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale de l'Association de la presse francophone

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013







Le SOMMAIRE

ARTS

Capturer l'âme des animaux

La Winnipégoise d'adoption Claude Friesen présente sur Internet des dessins d'animaux d'un réalisme surprenant.

Miguel LACHANCE

Claude Friesen, une Française installée à Winnipeg depuis plus de 20 ans, est une amoureuse des animaux et dotée d'un grand talent pour le dessin. Elle combine ses passions en dessinant pendant ses temps libres des portraits réalistes d'animaux.(1)

Le dessin coule dans les veines de l'artiste. « Mon talent est un don, affirme Claude Friesen. Mon père faisait des bandes dessinées, ma grand-mère a étudié aux beaux-arts. Toute ma famille est artiste. Je n'ai pas fait d'étude en art, mais j'ai tout de même dû travailler fort pour atteindre mon niveau actuel! »

« On avait toujours des animaux autour de la maison : des chiens, des chats, des perroquets, des hérissons, explique Claude Friesen, qui travaille comme toiletteuse d'animaux. Je ne peux pas m'imaginer vivre sans animaux. »

Les sujets préférés de Claude Friesen sont les grands félins. « Mon père a vécu en Afrique pendant plus de 20 ans, explique-t-elle. Au lieu d'avoir un chien, il avait deux lions comme animaux domestiques. J'aime dessiner des tigres, des jaguars et des lions, car ils sont majestueux, gracieux et puissants. J'aimerais posséder un de ces gros chats, mais ce n'est bien sûr pas possible! »

Claude Friesen se sert de matériel très simple pour accomplir ses œuvres. « J'utilise seulement un crayon HB pour les dessins en noir et blanc et je réussis à obtenir des tons variés, explique-t-elle. Les dessins en couleur me prennent beaucoup de temps, car je dois combiner plusieurs crayons pour avoir des teintes les plus fidèles possible. »

« Mes dessins me prennent parfois des mois à compléter, car j'ai un grand souci du détail, poursuit Claude Friesen. Je commence toujours par les yeux de l'animal, car ils contiennent selon moi son âme. Je peux recommencer plusieurs fois si je ne suis pas satisfaite par les yeux. »


photo : Miguel Lachance

Claude Friesen a une passion pour les animaux. Elle capture leur âme en les dessinant.

Claude Friesen reçoit parfois des demandes de personnes qui ont vu un de ses dessins. « Les gens m'appellent pour me demander si je peux dessiner leur chien ou leur chat, lance-t-elle. La plupart du temps, ce sont des animaux qui sont décédés. Leurs maîtres veulent un souvenir spécial. Je fais aussi des portraits d'animaux vivants, mais dans tous les cas je le fais à partir d'une photo. »

Claude Friesen expérimente parfois avec d'autres formes d'art. « J'ai essayé la bande dessinée, mais je ne suis pas du tout douée pour ça, avoue-t-elle. Je laisse cela à mon père! J'ai fait un peu de sculpture et je décore des bâtons de marche. »

Originaire d'Arcachon en France, Claude Friesen était venue au Canada pour apprendre l'anglais. « Je suis tombée en amour avec le pays, les grands espaces, mais aussi les gens, très chaleureux. Dès mon retour en France, j'ai rassemblé tous les documents nécessaires et j'ai fait une demande d'immigration pour le Canada. Depuis, je ne suis retournée en France que deux fois pour visiter ma famille. »

Avant de s'installer à Winnipeg, Claude Friesen a vécu en Ontario, en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard. « Je suivais mon mari qui est chef cuisinier, raconte-t-elle. Nous avons finalement décidé de nous installer à Winnipeg pour rejoindre des amis. Nous apprécions également la présence de la communauté francophone. »

« Je suis impressionnée qu'une ville de la taille de Winnipeg soit capable d'accueillir des expositions d'art d'une grande qualité, remarque Claude Friesen. Je n'ai moi-même pas eu la chance d'exposer mes dessins, car cela demande beaucoup d'argent et de ressources. Si un jour je peux les exposer, ce serait la réalisation d'un rêve! »

(1) Pour voir les dessins de Claude Friesen : www.petportraits-artworks.jimdo.com.

THÉÂTRE

Parent d'autiste

Camille HARPER-SÉGUY

Originaire de Montréal, Christine Rodriguez joue, écrit et produit du théâtre. À l'occasion du festival de théâtre FemFest, du 14 au 21 septembre prochain à Winnipeg, elle présentera pour la première fois au Manitoba sa pièce en anglais *Dreaming in Autism*, qui avait remporté un succès au Festival Fringe de Montréal en 2012. (1)

« *Dreaming in Autism* est une pièce autobiographique, confie Christine Rodriguez. Ça parle de mon expérience avec mon fils Imtiyaz, qui est autiste léger. Il a dix ans maintenant et nous avons appris son autisme quand il avait deux ans. Je me suis inspirée d'autres dramaturges qui parlent de leur histoire, car je pense que j'ai moi aussi une histoire intéressante à raconter.

« J'ai mis un an à écrire cette pièce, en 2011-2012, précise-t-elle. C'était facile à écrire car c'est mon histoire, mais j'avais peur des réactions du public, qu'on me dise que l'autisme n'était pas le problème mais que c'était moi qui n'étais pas une bonne mère. »

En effet, sur un ton allant du comique au dramatique et vice-versa, *Dreaming in Autism* parle avant tout des défis d'être parent d'un enfant qui a des problèmes.

« Mon marché cible était les parents, et ma pièce leur a beaucoup plu, même à ceux qui n'ont pas d'enfant autiste, se réjouit Christine Rodriguez. Les défis des parents sont souvent universels. Maintenant, j'ai hâte de voir comment le public de Winnipeg va réagir! Ce sera ma première représentation hors du Québec, sauf pour une lecture publique à Ottawa. »

Sensibiliser

Si Christine Rodriguez se réjouit de toucher aussi les parents d'enfants non-autistes avec son histoire, son objectif reste tout de même de sensibiliser la population aux défis que rencontrent au quotidien les parents d'enfants à besoins spéciaux.

« Au lieu d'un expert qui vient parler de l'autisme avec un *powerpoint*, je propose de le faire avec une pièce de théâtre, explique-t-elle. L'autiste, ce n'est pas toujours quelqu'un de renfermé qui ne parle pas du tout. C'est une personne qui a une vie, des rêves, des besoins, et qui a parfois l'air normal.

« Et pour un parent, ce n'est pas toujours évident, poursuit-elle. Si mon fils a l'air normal, c'est parce que nous faisons beaucoup de travail à la maison, mais au moindre comportement étrange, on est jugés. On prend donc des risques chaque fois qu'on sort en public. En même temps, je ne peux pas le laisser dans un coin à ne rien faire! Les gens n'ont aucune idée de ce qu'est l'autisme et des défis que ça représente. »

Elle confie aussi la difficulté de voir son enfant sans amis. « Une grande caractéristique de l'autisme est le problème de communication et de socialisation, explique Christine Rodriguez. Les enfants autistes ont moins de contrôle sur eux-mêmes. Et souvent, je constate que l'enfant autiste n'a pas d'amis, ou qu'il en a mais ce sont alors les parents de ces amis qui ont peur que leurs enfants soient blessés par le jeune autiste qui ne sait pas se contrôler. »

Dreaming in Autism est une pièce en un acte où Christine Rodriguez est seule sur scène. Elle affirme néanmoins que « ça reste très dynamique car j'interagis avec d'autres personnes, comme le public, la voix préenregistrée de mon fils, ou encore des personnages imaginaires comme mon fils. Je change aussi parfois de personnage. Ce n'est pas juste un monologue ».


photo : Gracieuseté Christine Rodriguez

Christine Rodriguez et son fils autiste de dix ans, Imtiyaz.

Sa pièce a d'ailleurs remporté le troisième prix à la National One Act Playwright Competition de l'Ottawa Little Theatre en 2012.

« *Dreaming in Autism* me libère d'un poids, confie la mère d'Imtiyaz. Ça m'évite de devoir expliquer mon histoire 20 fois tout en sensibilisant le public à l'autisme. Je prévois en faire une traduction en français pour avril 2014, car avril est le mois de l'autisme, pour aller toucher davantage de monde. »

Par ailleurs, Christine Rodriguez écrit en ce moment une autre pièce, ***Les monologues de l'autisme***, qui rendra hommage aux parents d'enfants autistes plus lourdement atteints.

« Je suis chanceuse car l'autisme de mon fils reste léger donc je n'ai pas autant de défis que d'autres parents, conclut-elle. Mais les histoires de ces autres parents sont incroyables. Être parent d'enfant autiste, c'est toute une mission de vie. C'est d'abord une révélation, puis une révolution car on veut tout faire, tout changer dans sa vie pour que notre enfant atteigne son plein potentiel. »

(1) Du 14 au 21 septembre 2013 à l'Asper Centre for Theatre and Film de l'Université de Winnipeg, 400 rue Colony. Billets à l'unité : 10 $. Passe festival : 50 $. Info. et horaires : www.sarasvati.ca ou 204 586-2236.

SPORT

DANSE

Natasha Rey réalise son rêve

Avec son collectif de hip-hop, SIKAT, Natasha Rey, jeune Franco-Manitobaine de 16 ans, devient championne canadienne de hip-hop.



Manon BACHELOT
presse2@la-liberte.mb.ca

Clameur au théâtre Ryerson de Toronto, samedi 10 août. Le collectif de danse winnipégois, SIKAT, rafle de nouveau la mise à The Beat Down Competition, la compétition nationale de hip-hop. Leur troisième victoire après avoir subjugué les juges en 2009 et 2011.

« C'est un rêve qui se réalise » pour Natasha Rey, une jeune danseuse talentueuse, Franco-Manitobaine de 16 ans. Depuis novembre 2012, date à laquelle elle a intégré le collectif SIKAT, Natasha Rey vit sur un petit nuage. « À 10 ans, je regardais déjà ce groupe danser sur internet, admirative. J'ai toujours voulu danser avec eux autres », se rappelle t-elle. Six ans après, elle use ses Vans sur le parquet des différents studios winnipégois, inlassablement, jusqu'à six heures par jour avant les grandes compétitions. Le prix à payer pour pouvoir aller fouler les meilleurs planchers mondiaux avec SIKAT. « Un collectif d'une trentaine de danseurs passionnés, motivés, talentueux de 20 à 30 ans. Plus qu'un collectif de danse, c'est une grande famille aussi. J'y ai lié des amitiés profondes », se réjouit-elle.



photo : Manon Bachelot

Natasha Rey, jeune Franco-Manitobaine de 16 ans a remporté la compétition nationale de hip-hop avec son collectif SIKAT, à Toronto, le samedi 10 août.

Depuis l'âge de 8 ans, Natasha Rey danse. Pas d'héritage familial, mais plutôt un grand coup de foudre. « La danse est ma façon de communiquer, sans parler. C'est ma façon de m'exprimer », confie-t-elle.

Danse jazz, ballet, hip-hop, Natasha Rey est passée par tous les styles. Différents styles, mais un point commun : la discipline. « La danse est un sport strict. Il faut tendre vers la perfection. S'entraîner, s'entraîner, s'entraîner pour se régler, pour accomplir le mouvement parfait », sourit-elle.

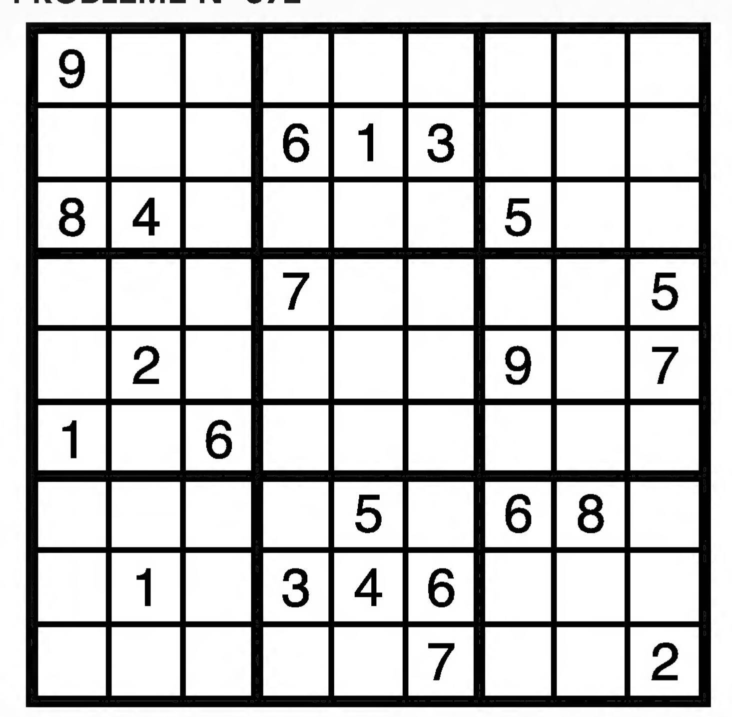
Différents professeurs aussi, et autant de voix à l'avoir guidée. « Quand je danse, je me rappelle toutes ces petites choses que l'on m'a dites pour sans cesse m'améliorer. Imite l'animal qui tend l'oreille dans la forêt pour garder le dos droit. Garde les pieds plats de façon à ce que les souris ne puissent pas passer. Imagine que tes doigts sont des plumes… », énumère t-elle.

Des astuces qui ont fait d'elle une des meilleures danseuses canadiennes de hip-hop de sa génération : une sixième place internationale en 2011 pour l'équipe canadienne, la médaille d'or élite nationale fin avril 2013. « C'est bon de gagner, mais peut-être encore plus de perdre. On apprend toujours plus de ses échecs. Ça donne la rage au ventre pour se dépasser », bouillonne la jeune danseuse.

Après cette saison d'entraînement intensif, Natasha Rey s'accorde un peu de repos. Avant de reprendre à la rentrée, sur les chapeaux de roue. « Je vais lancer mon équipe de danse à l'école, au Collège Louis-Riel, pour permettre à ceux qui n'ont pas les moyens de s'essayer à la danse, pour le *fun* », s'exclame-t-elle. Encore deux ans à l'école, avant de multiplier les auditions et tenter de devenir danseuse professionnelle et fonder son propre collectif à Toronto ou Los Angeles.

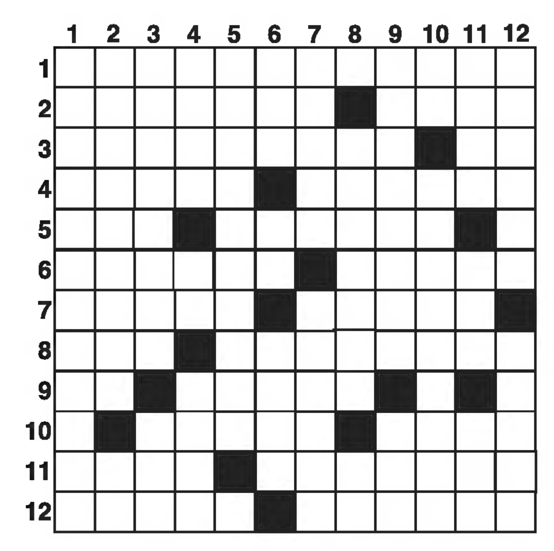


PROBLÈME N° 372



9								
			6	1	3			
8	4					5		
			7					5
	2					9		7
1		6						
				5		6	8	
	1		3	4	6			
					7			2

RÉPONSE DU N° 371



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 741

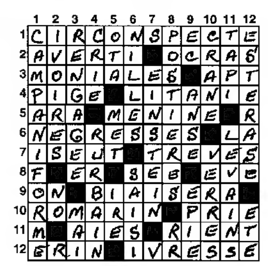
HORIZONTALEMENT

1- Personne qui agit de manière désintéressée, sans rechercher le profit.
2- Discours affecté et ennuyeux. – Perroquets.
3- Force qui pousse à agir. – Gamme.
4- Fleuve de France. – Relative à la nuque.
5- Interjection. – Enfant trop gâté.
6- Pourvoira. – Rivière d'Allemagne.
7- Pasteur norvégien (1686-1758). – Gorge transversale dans un pli anticlinal.
8- Prêts pour la douche. – Partie de l'armure qui protégeait le pied (pl.).
9- Préposition. – Levier.
10- Employé en style juridique. – Il est formé de deux mâchoires.
11- Retirer. – Disposent du bois, en stères.
12- Idiots. – Cité ancienne de mésopotamie.

VERTICALEMENT

1- Plante d'ornement originaire d'Amérique aux fleurs très odorantes.
2- Ratifie, autorise. – Personnel.
3- Actions impies. – Possessif.
4- Personnel. – Se suivent en sens inverse. – Irlande.
5- Joie très vive.
6- Ville de Yougoslavie. – Double. – Il situe un morceau de musique.
7- Coloris du visage. – Lumière.
8- Remplir avec du vin de même provenance. – Se suivent en sens inverse.
9- Amertume profonde. – Époque.
10- Conjonction. – Liqueurs.
11- Prénom masculin. – Propre. – Années.
12- Peintre français, né en 1904. – Changement brusque.

RÉPONSES DU N° 740



Le calendrier communautaire



Avis : pour alléger le calendrier et permettre la publication d'un maximum d'évènements, les activités annoncées ne contiendront désormais que les principaux détails (de quoi il s'agit, endroit, date et heure, et où s'informer).

Notre-Dame-de-Lourdes

- 7 au 9 septembre • ***Fête communautaire, Salut Voisin ! Howdy Neighbour!*** • Parc Notre Dame • info. : 204-248-7220.

La Broquerie

- 29 août • ***Tournoi de golf annuel de la FAFM*** • 12 h • Terrain de Golf La Vérendrye • 99, rue Tétrault • info. et inscription : 204-235-0670.

Shilo

- 26 au 30 août • ***Camp sport et plein air – Directorat de l'activité sportive*** • 9 h à 16 h • École La Source • info. et inscription : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Pierre-Jolys

- 12 septembre • ***Le Classique Caisse, un tournoi de golf*** • Club de Golf Maplewood Club • 19113, rue Cure • info. et inscription : 204-237-5852.

Saint-Boniface

- Jusqu'au 30 août • ***Exposition : La chambre matricielle*** • La Maison des artistes visuels francophones • 219, boulevard Provencher • info. : 204-237-5964.
- Jusqu'en octobre • ***Le club de marche (50+) de Saint-Boniface*** • 10 h, tout les mardis et jeudis • L'Acceuil Colombien • 200, rue masson • info. : 204-233-0040.
- Les dimanches • ***Les dimanches Plaisir en famille*** • 13 h à 13 h 45, tous les dimanches d'août • Musée de Saint-Boniface • 494, avenu Taché • info. : 204-237-4500.
- 21 août • ***Mercredis en musique : Red Moon Road – Restaurant : Le Garage*** • 11 h 30 à 13 h 30 • Jardin de sculptures • 219, boulevard Provencher • info. 204-237-7692.
- 24 août • ***La visite chez Mélina*** • 11 h • Maison Gabrielle-Roy • 375, rue Deschambault • info. et billets : 204-231-3853.
- 24 et 25 août • **Cours prénatal en français** • Centre de santé Saint-Boniface • 9 h à 16 h • 431, avenue Taché • info. et inscription : 204-235-3910.
- 26 au 30 août • ***Camp d'été au Musée de Saint-Boniface*** • 9 h à 17 h • Musée de Saint-Boniface • 494, avenu Taché • info. et inscriptions : 204-986-8496.
- 28 août • ***Mercredis en musique : Marijosée – Restaurant : Gilbraltar Dining Corporation*** • 11 h 30 à 13 h 30 • Jardin de sculptures • 219, boulevard Provencher • info. 204-237-7692.
- 14 août • ***La visite chez Mélina*** • 12 h • Maison Gabrielle-Roy • 375, rue Deschambault • info. et billets : 204-231-3853.
- 11 septembre • ***Répétition - La chorale, Les blés au vent*** • 19 h à 21 h 30, tous les mercredis jusqu'en juin • Salle 1531, Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 204-255-9548.
- 20 septembre • ***Atelier - Kim Phuc Phan Thi*** • 19 h • Cathédrale de Saint-Boniface • 190, avenue de la Cathédrale • info. et inscriptions : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Autres

- 22 août • ***Rencontre – Voyage à la mer Baltique*** • 19 h • Salle Saints-Matyrs-Canadiens • 289, avenue Dussault • info. : 204-925-2120.
- Jusqu'au 31 août • ***Visites estivales en plein air au Musée canadien pour les droits de la personne*** • 13 h30 et 15 h 30 les mercredis aux samedis et 19 h les jeudis • Point de départ : gare Union de Via Rail • 123, rue Main • info. et réservations : 204-289-2123
- 12 et 16 septembre • ***Inscription – Guid'amies franco-manitobaines*** • 19 h • Église Saint-Eugène • 1009, chemin St-Mary's • info. 204-237-6217.
- 26 octobre • ***Gala Gratitude Gala – Invitée d'honneur : Arlene Dickinson*** • 6 h 30 • Fairmont Hotel • 2, place Lombard • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.
- 5 novembre • ***Discours public / Brené Brown, Ph.D.*** • 19 h • Centre des Congrès de Winnipeg • 375, avenue York • info. et inscriptions : 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.
- 6 novembre • ***Atelier - Brené Brown, Ph.D.*** • 9 h à 16 h • Centre des Congrès de Winnipeg • 375, avenue York • info. et inscriptions: 204-233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un évènement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'évènements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**





233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

172-

À LOUER

CONDO, 2 CHAMBRES, 385 ST. ANNE'S ROAD, WINNIPEG : Lave vaisselle, air conditionné, balcon, laveuse/sécheuse, parking, arrêt d'autobus, proximité des garderies, écoles, supermarchés, stations essence et dépanneurs. 1 200 $/mois tout compris. Disponible le 1er septembre 2013. Tél. : 204-255-9572 ou 204-995-0644.

201-

APPARTEMENT 2 CHAMBRES À COUCHER : Saint-Boniface, entrée privée, 5 minutes de l'USB et de l'Hôpital Saint-Boniface. Disponible immédiatement. 865 $/mois, chauffage, eau et stationmnement inclus. Envoyez un texte au 204-770-4912.

202-

STATIONNEMENT EN FACE DE L'USB : 5 minutes de l'Hôpital Saint-Boniface. Disponible immédiatement. Envoyez un texte au 204-770-4912.

204-

MAISON À LOUER : vieux Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, grande cours, garage avec porte automatique, sous-sol fini. Disponible immédiatement. Coût à être déterminé selon les candidatures. Envoyez un texte au 204-770-4912.

203-

RUE DESPINS : très joli appartement d'une chambre à coucher, 2e étage d'une maison. À la recherche d'une personne tranquille, non fumeur, pas d'animaux, 650 $/mois, services compris. Stationnement suppl. Dès le 1er septembre. Tél. : 204 772-3668.

205-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Village de



DIRECTEUR / DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

Le Village de St-Pierre-Jolys accepte actuellement des candidatures pour le poste bilingue de directeur(trice) général(e). La personne choisie sera chargée des tâches suivantes :

- en concert avec le conseil établira et fera l'administration des politiques et des procédures municipales;
- préparation de budgets et d'états financiers;
- direction et supervision d'employés;
- perception de recettes et paiement de dépenses autorisées;
- participation aux réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, avec rédaction des procès-verbaux;
- transmission de renseignements au conseil et au ministre, selon les besoins;
- autres tâches assignées par l'Acte municipal ou par le conseil.

Le candidat / la candidate doit :

- posséder des habiletés interpersonnelles, analytiques et pouvoir bien communiquer avec le public;
- posséder une bonne connaissance des principes de comptabilité et une aptitude à travailler dans un environnement informatique;
- détenir un certificat en administration municipale;
- excellente connaissance du français et de l'anglais (orale et écrite);
- être capable de travailler seul et rencontrer les échéances;
- avoir de l'intérêt dans le développement économique de la communauté;
- être prêt à résider dans la communauté.

L'expérience dans ce domaine est un atout. Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature et curriculum vitae avec trois références, et indiquer ses attentes salariales, au plus tard le mardi 10 septembre 2013 à 12 h (midi).

Veuillez envoyer toute demande à :

C.P. 218
St-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0
Par courriel : villstp@vcc.coop
Poste de directeur/directrice général(e) Confidentiel



VOUS AVEZ DES
ÉVÈNEMENTS À SIGNALER?

Composez le 204 237-4823
ou le 1 800 523-3355.



Mission : appuyer les artistes, les artisans et le public de la chanson française au Manitoba par la formation, la production, la diffusion et la promotion.

OFFRE D'EMPLOI

Le 100 NONS fait un appel de candidatures pour un

RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION

Responsabilités générales

- Conceptualiser et organiser la programmation des activités;
- embaucher les contractuels nécessaires pour la programmation;
- préparer et gérer les budgets de programmation;
- relation avec les partenaires et les commanditaires;
- négociation de contrats;
- promotion de la programmation.

Qualifications et habiletés recherchées

- Expérience en coordination d'évènements spéciaux et en gestion de budget;
- vision artistique et créative;
- excellent sens de l'organisation et de la communication;
- bonne connaissance du milieu culturel manitobain;
- de l'entregent et une attitude collaboratrice;
- bonne connaissance du français (parlé et écrit);
- expérience en écriture de demandes de financement serait un atout.

Rémunération : selon l'échelle en vigueur

Début du contrat : début octobre

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant le 3 septembre 2013** à :

Aimé Boisjoli
Directeur général
Le 100 Nons
340, boulevard Provencher, bureau 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
direction@100nons.com

Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Visitez notre site Web au www.100nons.com.

ADJOINT ADMINISTRATIF OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE
Services en langue française

Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

Poste à terme, 13 mois (1,0 ETP), Congé de maternité

Relevant de la directrice régionale des Services en langue française, la personne choisie offrira un soutien administratif à l'équipe régionale des services en langue française.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitude à s'exprimer, lire et écrire en français à un niveau linguistique prédéterminé.
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent; exigence de formation structurée en vue d'acquérir des compétences pratiques en travail de bureau.
- Trois à cinq années d'expérience directement pertinente au poste.
- Excellente capacité de communication orale et écrite en anglais.
- Compétences en systèmes informatisés (Microsoft Word, Excel, PowerPoint et Access) sont essentielles.
- Vitesse de saisie au clavier de 65 mots/minute.

Salaire : 21,66 $ à 25,27 $ de l'heure

Travaillez avec une des équipes des services en langue française en situation minoritaire les plus dynamiques au pays!

Date limite des demandes : le 13 septembre 2013
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca/fr



Équipe Manitoba 2014, la délégation qui représentera le Manitoba aux 6e Jeux de la francophonie canadienne à Gatineau du 23 au 27 juillet 2014, est à la recherche de bénévoles pour combler les postes suivants :

Chef-adjoint(e) du volet sports
Chef-adjoint(e) du volet arts
Chef-adjoint(e) du volet leadership
Chef-adjoint(e) marketing et communications

Fonctions :

- aider à coordonner Équipe Manitoba 2014 au sein de l'équipe de mission;
- recruter et encadrer les entraîneur(e)s et les participants qui formeront le volet représenté;
- gérer les activités des participant(e)s du volet aux Jeux de la francophonie canadienne 2014;
- encadrer les participant(e)s afin de leur donner les outils nécessaires pour bien représenter le Manitoba aux prochains Jeux;
- être disponible pour des réunions périodiques en guise de préparation;
- réaliser toutes autres tâches confiées par la Chef de Mission.

Qualités et compétences requises :

- posséder de fortes qualités de leadership;
- sens de l'organisation et l'esprit d'équipe;
- être disponible pour remplir son mandat jusqu'à la fin des JFC, soit le 27 juillet 2014;
- avoir une bonne connaissance de l'importance de la tenue de tels Jeux;
- être un modèle positif pour les jeunes;
- communiquer clairement et efficacement;
- autonomie et initiative;
- avoir de l'expérience dans la coordination d'activités semblables serait un atout.

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature est priée d'envoyer son curriculum vitae et une lettre de motivation d'ici **le 13 septembre 2013** à :

Roxane Dupuis – Chef de mission
Conseil jeunesse provincial
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Téléphone : 204 237-8947 • Télécopieur : 204 237-5076 • Courriel : direction@conseil-jeunesse.mb.ca

NÉCROLOGIES

Léon Laurendeau



Léon Laurendeau, âgé de 75 ans, époux bien aimé de Lucie (DéGagné), de Sainte-Anne au Manitoba succomba à la fibrose pulmonaire le 11 août 2013.

Léon a vécu la plus grande partie de sa vie à Saint-Norbert au Manitoba, où il éleva sa famille avec Lucie. Que ce soit à Saint-Norbert, à Kenora ou à Sainte-Anne, Léon fut un membre impliqué dans sa communauté, aimé et apprécié.

En plus de son épouse Lucie, Léon laisse dans le deuil ses cinq enfants, ses 12 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, ainsi que par 11 de ses frères et sœurs et de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Sa famille en deuil est composée de Gisèle (époux Michel Bazin), enfants Stéfane, (épouse Marie Morvan, enfants Joel et Alyxe), Christian, (Patrick et Loïc), Diane (époux Ron DeBattista, enfants André et Justin), Nicole (époux René Déquier, enfants Karine, Jean-Marc, Mylène et Danèle), Roger, Rachel (époux Colin Szewaga, enfants Xavier et bébé attendu).

Jusqu'à la fin ce fut le plus grand plaisir de Léon de faire rigoler et sourire les gens qui l'entouraient. Nous remercions le Seigneur de nous avoir permis de connaître Léon et de faire partie de sa vie.

La famille veut exprimer sa reconnaissance aux Dr Paul de Moissac et Dr Patrick Fredette, ainsi qu'à tous les membres du personnel de l'Hôpital Sainte-Anne pour leurs soins et leur compassion envers Léon pendant son dernier mois.

La famille a rendu hommage à Léon le lundi 19 août à 13 h, suivi d'une messe funéraire en l'Église catholique de Sainte-Anne, 162 avenue Centrale, Sainte-Anne, Manitoba. La famille demande que tout don au nom de Léon soit envoyé à l'Hôpital de Sainte-Anne.

La famille et les amis peuvent signer le livre des condoléances à www.glenlawn.ca.

Glen Lawn Funeral Home
204-982-7550



Yvonne Lagassé (née Dusablon) 1919-2013

Le dimanche 11 août 2013, Yvonne Lagassé est décédée à l'Action Marguerite Saint-Boniface (Centre Taché).

Elle laisse dans le deuil sa sœur Irène, ses belle-sœurs Éva et Marie-Jeanne, ses enfants : Cécile (Lionel) Perreault, Marcel (Lyn), Pierre (Gisèle), Margo (Klaus) Weiner, Léo (Jasmine) et Roger (Denise) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, et aussi les membres de la quatrième génération.

Elle fut prédécédée par Aimé, son époux bien-aimé, son frère Heldège et sa sœur Simone.

En plus d'être épouse et mère, Yvonne a été institutrice et auteure de six livres pour enfants. *Le dernier, La Bête à Sept Têtes / The Seven Headed Beast*, a été publié lors de son 93e anniversaire de naissance faisant d'elle la doyenne des auteurs franco-manitobains. Il va sans dire qu'Yvonne a pleinement joui de la vie.

La vie d'Yvonne a été célébrée au cours d'une soirée de prières et de chants au Salon funèbre Desjardins le mercredi 14 août à 21 h. La messe de la Résurrection a été célébrée le jeudi 15 août précédée d'une présentation audio-visuelle ainsi que de l'eulogie qui a eu lieu dès 13 h 30.

La famille aimerait offrir leur plus sincère gratitude au personnel du Centre Taché et des professionnels du département de l'urgence de l'Hôpital Saint-Boniface.

Maman aimerait qu'une offrande pour les œuvres au Kenya des Missionnaires Oblats remplace tous dons de fleurs que vous prévoyiez faire. OMI Lacombe Canada, 206-474 rue Aulneau, Winnipeg (MB) R2H 2V2. Merci de votre générosité.

Vous tous qui avez contribué à son bien-être MERCI sincère.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 204 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Imelda Tétrault (née Ruest) 1922 – 2013



Imelda est décédée le dimanche 11 août 2013 à la résidence de Beacon Hill Lodge. Je continue mon voyage vers de nouveaux horizons. Séchez vos larmes car j'ai bien vécu. Entourée de ma famille et de mes ami(e)s. J'ai accumulé d'excellents souvenirs dans les bagages de mon voyage sur terre.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Marie-Anne Ruest (m.o.) et son frère René (Jeannine) Ruest, ses belles-sœurs Alice et Germaine Ruest. Elle laisse également dans le deuil des familles Parent et Tétrault, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle fut précédée dans la mort par son premier époux Lionel Parent, ainsi que son deuxième époux Joseph Tétrault, ses frères et sœurs : Charles (o.m.i.), Adeodat (o.m.i.), Denys (o.m.i.), Jean, Régis, Marguerite (m.o.), et Zélie (m.o.).

La famille tient à remercier le personnel du Beacon Hill Lodge pour leurs excellents soins et pour leur compassion.

Les funérailles ont été célébrées par Mgr Albert Fréchette en la Cathédrale de Saint-Boniface, le vendredi 16 août 2013 à 10 h 30.

Salon mortuaire Desjardins

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans la chronique religieuse parue dans *La Liberté* du 14 au 20 août 2013. La dernière phrase n'a en effet pas été imprimée. Toutes nos excuses. On aurait dû lire : « Bénir les veuves et les veufs, c'est proclamer que dans et par l'amour, la vie est plus forte que la mort. C'est demander à Dieu, qui a mis une première expérience d'amour dans leur cœur, de les aider à continuer à aimer, à être des signes de Son amour divin, de Sa bonté inépuisable ».



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MONIQUE COUTURE

Un signe divin chez deux chiens?

Il faut toujours être aux aguets des signes divins dans notre quotidien. Dieu nous parle continuellement et c'est à nous d'entendre et de vivre ses paroles de sagesse.

Il y a quelques semaines j'ai été profondément touchée par une manchette à la fois simple et profonde. Cette histoire était non seulement mignonne, mais inspirante. Qui aurait pensé que deux chiens illustreraient un message divin?

Cette histoire a lieu dans une fourrière à Tehachapi en Californie. Dans ce refuge d'animaux, deux gros chiens blancs attendent leur liberté. Cependant, l'avenir de ces boules de fourrure semble être sans espoir. Eve, l'un des chiens, est sourde et n'a qu'un œil tandis que Dillon est aveugle. Malgré leurs handicaps, Eve et Dillon deviennent de meilleurs amis. Ils sont inséparables et les deux compagnons s'entraident continuellement. La faiblesse de l'un est la force de l'autre et leur union rend ce duo plus puissant. Ensemble Eve et Dillon surmontent les obstacles quoditiens et c'est ensemble qu'ils sont adoptés. C'est ensemble qu'ils entrent dans une famille accueillante remplie d'amour. L'union fait vraiment la force et c'est cette force qui brisa les barrières du désespoir.

Chacun d'entre nous s'est déjà senti seul, désespéré, sourd et aveugle envers l'avenir. Ces moments de noirceur et de silence forment des barrières insurmontables. Nous ne voyons aucune lueur à l'horizon et personne ne semble nous comprendre. Les tâches quotidiennes sont difficiles et interminables. Que ce soient des défis de santé, de famille, d'amis ou de travail, parfois les obstacles semblent impossibles à surmonter. Nous cherchons sans cesse des solutions ou des réponses et sans cesse nous nous retrouvons les mains vides. Pourquoi moi? Pourquoi maintenant?

Ce sont dans ces moments sombres que nous trouvons le Christ. Ses bras ouverts de la croix nous réconfortent et nous portent. Ses bras ouverts nous donnent espoir, une lueur au firmament. Ses mains et ses bras divins nous les trouvons chez des membres de notre famille et chez des amis. Ce sont ces personnes qui, par leurs gestes tendres et remplis d'amour, sont le Christ tout à fait présent tous les jours. Souvenons-nous que la vie est remplie de miracles... ce ne sont peut-être pas les miracles que nous souhaitons recevoir, mais ce sont tout de même des miracles qui sont essentiels à notre existence. Le miracle d'un petit mot d'un ami, le miracle d'un appel téléphonique d'un parent, le miracle d'un humble coup de main au service de son prochain; le geste qui semble banal ou l'action qui semble facile... tous peuvent être le miracle pour quelqu'un. Ne tenons pas pour acquises les petites choses, car elles sont parfois les lueurs de l'aube qui annoncent une nouvelle espérance.

Eve et Dillon, par instinct, se sont tournés l'un vers l'autre afin de s'entraider. Guidés par le Christ, tournons-nous vers notre prochain en besoin par instinct. Laissons-nous guider par l'amour et posons un geste d'affection sur notre frère et sœur sans compter. Soyons au service de l'autre, soyons ses oreilles, ses yeux, ses mains, ses pieds. Soyons les bras ouverts du Christ de la croix.

COMMUNAUTAIRE

ÉTÉ EN AFFAIRES

Entrepreneure à multiples volets

La participante au programme d'entreprise d'été du CDEM, Candace Lipischak, a dessiné la cloche sur les t-shirts de Batoche.



Katrine DENISET

presse6@la-liberte.mb.ca

La carte d'affaire de Candace Lipischak précise qu'elle fait du « graphisme » et de la « mise en page ». La carte ne parvient toutefois pas à mettre en évidence les multiples talents que possède l'entrepreneure de 37 ans.

Candace Lipischak était parmi les huit entrepreneurs participants au programme de démarrage d'entreprise du CDEM, Été en affaires, au cours des quelques derniers mois. Le programme, souvent utile pour ceux qui souhaitent réaliser leur plan d'affaires, a assisté Candace Lipischak autrement. Il lui a plutôt fourni les ressources qui lui manquaient, comme un ordinateur portatif, pour faire avancer son entreprise, existante depuis six ans déjà.



photo : Gracieuseté Candace Lipischak

Candace Lipischak : « J'offre des services locaux en graphisme aux gens du milieu rural, qui auraient autrement besoin de se déplacer ».

« C'est incroyable comment cet ordinateur facilite mon travail, affirme-t-elle. Je peux maintenant concrètement montrer à mes clients ce que je fais pour eux, que ce soit des cartes, des dépliants, ou des logos. Ça me permet de faire les corrections avec eux. »

Depuis le début de l'été, Candace Lipischak s'est immergée dans toutes sortes de projets. Elle a, par exemple, été infographiste pour le journal francophone du secondaire, l'*Érudit*. Sa réputation déjà bien établie avec l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba grâce à un logo qu'elle avait créé pour le 125e anniversaire de l'Union, a donné à Candace Lipischak une autre opportunité de représenter sous forme de logo un plus récent évènement marquant dans l'histoire métisse.

« Le président de l'Union nationale métisse, Gabriel Dufault, m'a approchée pour me demander si j'étais intéressée de créer un dessin pour symboliser le retour de la cloche de Batoche, explique-t-elle. J'ai dessiné la cloche à main levée, et le logo a été beaucoup utilisé, comme par exemple sur des *t-shirts*. Je suis moi-même Métisse, alors je suis vraiment fière d'avoir pu incorporer ma culture dans mon travail. »

L'entreprise de Candace Lipischak, qu'elle dirige depuis son domicile dans la localité manitobaine d'Otterburne, s'appelle Productions Canart Productions : une dénomination qui englobe à la fois son prénom et son métier artistique, et plus important encore, une dénomination qui annonce intrinsèquement ses services bilingues.

Son adolescence vécue à Île-des-Chênes et son amour inconditionnel pour la campagne manitobaine ont certainement influencé la décision de Candace Lipischak de quitter Winnipeg pour démarrer son entreprise. Mais son raisonnement ne s'est pas arrêté là.

« En 2000, j'ai été diagnostiquée avec la sclérose en plaques, raconte-t-elle. Je me suis rendu compte après un moment qu'un emploi de neuf à cinq, ça ne fonctionnerait plus pour moi. Créer ma propre entreprise était la meilleure décision pour gérer ma santé : ça me permet de me reposer et de choisir mes heures. En même temps, j'offre des services locaux en graphisme aux gens du milieu rural, qui auraient autrement besoin de se déplacer. »

Sa maladie n'empêche pas Candace Lipischak d'exceller dans son domaine, et dans toute autre démarche créative. Elle a d'ailleurs inspiré les juges du concours vidéo pour les entrepreneurs Manitobains et Saskatchewannais détenant un handicap, *Just Watch Me*, qui l'ont déclarée gagnante. Les douleurs qui viennent parfois déranger ses mains ne l'arrêtent pas non plus de cultiver son jardin, ou de frapper la batterie pour son groupe de musique, Cash Only.

Mais que voulez-vous, une carte d'affaire n'admet pas l'espace qu'il faut pour inscrire « graphiste, mise en pagiste, Franco-Manitobaine, Métisse, jardinière, musicienne, modèle pour les entrepreneurs handicapés »!

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

DÉCOUVREZ L'ABONNEMENT ÉDITION EN LIGNE

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à l'édition en ligne. Pour 10 $ de plus par an, recevez *La Liberté* sur votre mobile, tablette ou ordinateur.

OFFRE UNIQUE POUR L'ÉDITION EN LIGNE

Abonnement à l'édition numérique pour un an : 25 $



aujourd'hui sur



WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,50 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom ____
Prénom ____
Adresse ____
Ville ____ Province ____
Code postal ____ Téléphone ____

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____ Expiration : ____
❒ MasterCard : ____ Expiration : ____

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN**
Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN**
Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Katrine DENISET, Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) et **Thibault JOURDAN**
Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA**
Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT** et **Chloé LE MAO**
Chef de la production : **Véronique TOGNERI**
Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT**
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD**
Réceptionniste : **Sophie WILD**
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal



Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :
Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca
Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca
Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 33,90 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 36,75 $ (TPS incluse)
États-Unis : 95 $ • **Outre-mer :** 130 $

Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

GRAND CONCOURS

GAGNEZ UN VOYAGE POUR 4



VIA Rail Canada

À CHURCHILL

Participez en nous envoyant votre plus belle histoire grâce à ***La Liberté* numérisée projet Peel.**
Rendez-vous à www.la-liberte.mb.ca.

Envoyez votre histoire à **la-liberte@la-liberte.mb.ca**, d'un maximum de 300 mots **avant le 18 octobre**. Elle sera publiée dans *La Liberté*. Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les lettres publiées.

Le grand vainqueur sera annoncé le 25 octobre 2013.

BONNE CHANCE!

Lisez le témoignage d'un utilisateur de *La Liberté* numérisée et ensuite, à vous de jouer!

Nous avons acheté notre première Liberté en septembre 1999

Madame la rédactrice,

Le 17 juillet 1998, pour ma famille et moi, c'était notre première visite au Manitoba. Nous quittions le Québec pour déménager en Colombie-Britannique. En lisant votre article au sujet du concours, je me suis tout de suite demandée qu'est-ce qui faisait la manchette dans votre journal ce jour là. À ma grande surprise, grâce à *La Liberté* projet Peel, j'ai vu en première page Martine, Gérald et leur fille. Gérald Laroche était l'artiste invité à la 25e édition du festival Folk de Winnipeg. « La Liberté dix fois primée » Notre hebdo franco-manitobain remportent les grands honneurs lors de la 23e assemblée annuelle de l'association de la presse francophone le 10 juillet. Il récoltait neuf des 12 prix attribués dans sa catégorie et était nommé journal de l'année 1997.

Notre premier arrêt au Manitoba était au Camping Provincial de Saint-Malo. En consultant mon journal, ce jour là nous avons été à la plage tout de suite en arrivant. L'eau devient profonde rapidement, mais c'est très bien comme parc. Samedi le 18 juillet, il pleuvait mais nous en avons quand même profité pour aller visiter Winnipeg. C'était notre première visite à La Fourche, au Musée des enfants et au Palais législatif. La Rouge et l'Assiniboine étaient inondées. Le 19 juillet, nous étions déjà en route vers le parc Spruce Woods. Nous y sommes restés trois jours et en avons profité pour aller visiter le désert, même si le sable nous pinçait les jambes. Il y avait beaucoup de moustiques au Manitoba. Ensuite, nous avons continué notre voyage jusqu'à Champion Lake BC.

Un an plus tard mon mari a trouvé un emploi à Winnipeg et nous sommes déménagés la longue fin de semaine de septembre. Nous avons acheté notre première *Liberté* pour nous aider à trouver un appartement. Nous avons choisi Saint-Boniface parce que c'est francophone et que nos enfants pouvaient aller à l'école française. Maintenant, Winnipeg c'est notre ville et nous sommes chez nous ici. On reçoit notre journal hebdomaire et avons toujours hâte de le lire. Maintenant devinez qui sont nos voisins?

Ginette Caron
Le 23 juillet 2013

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

ACTUALITÉS

NOUVELLE CLINIQUE

Les francophones avant tout

La clinique Corydon Village Medical Centre a ouvert ses portes. Les francophones y sont les bienvenus!


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca


photo : Wilgis Agossa

Dr. Cherine Sidhom.

Depuis quelques mois, la clinique Corydon Village Medical Centre a ouvert ses portes. Située sur l'avenue Corydon, elle offre un cadre accueillant mais surtout du service en français. « Je veux avant tout servir ceux qui ont le plus besoin d'un médecin, explique le médecin, Dr. Cherine Sidhom.

« Les francophones et les personnes âgées sont ma priorité », précise-t-il. Mais il ne s'agit aucunement d'une discrimination. « Ce sont les francophones qui ont le plus de mal à trouver un médecin qui peu directement les comprendre », reconnaît-il. De plus la porte de sa clinique n'est pas fermée aux anglophones.

« Les portes de Corydon Village Medical Centre sont aussi ouvertes aux anglophones qui vivent dans le quartier, affirme Dr. Cherine Sidhom. Mais quand ils viennent de loin, je ne veux pas les prendre comme patients car je suis sûr qu'ils ont certainement un médecin qui peut prendre soin d'eux dans leur région. »

Tel n'est pas le cas pour les francophones. « Par contre, je veux bien recevoir des francophones qui viennent de loin parce que je comprends l'importance de se faire servir en français surtout dans un domaine tel que celui de la santé », ajoute-t-il.

Un parcours intéressant

Originaire d'Égypte, Dr. Cherine Sidhom a immigré au Canada en 2002. Avant son arrivée, il avait déjà exercé pendant une dizaine d'années dans son pays natal et à Dubaï. Mais ici, il a dû se remettre aux études. « Il fallait reprendre tous les examens pour être qualifié à travailler ici », confie Dr. Cherine Sidhom.

Après avoir passé tous ses examens et fait de nombreux stages, le nouveau médecin accrédité a repris l'exercice de la profession en 2008. « J'ai débuté à Thompson où je suis resté pendant trois ans. C'était une belle expérience mais je recherchais toujours une plus grande communauté francophone, affirme Dr. Cherine Sidhom.

« De Thompson, j'ai travaillé à Saint-Pierre-Jolys pendant quelques années avant de venir à Winnipeg », ajoute-t-il.

À son arrivée à Winnipeg, Dr. Cherine Sidhom a travaillé dans différentes cliniques sans rendez-vous. Mais insatisfait, il a décidé de créer la sienne. « Les cliniques où je travaillais n'étaient pas vraiment à l'image de ce que je voulais », souligne-t-il. Je voulais une clinique qui pouvait accorder plus de place et d'attention aux patients. C'est pour cela que j'ai ouvert celle-ci.

Même science, différentes pratiques

Grâce à son expérience dans différents pays, le docteur Cherine Sidhom apprécie à sa juste valeur la pratique de la médecine au Canada. « La grosse différence est surtout au niveau des standards, reconnaît-il.

« Il y a des règles strictes à suivre ici mais pas en Égypte, confie le médecin. De plus, il n'y a pas la pression des gouvernements ». Ceci a des avantages mais aussi des inconvénients. « En Égypte, on est plus libre mais ce n'est pas toujours en faveur des patients. Dans un pays comme l'Égypte, il faut avoir une grande conscience professionnelle pour bien faire son travail, explique Dr. Cherine Sidhom.

À Dubaï, « les femmes ne peuvent pas aller consulter un médecin homme », confie-t-il. Mais ici ce n'est pas le cas. Les médecins sont plus encadrés. « Même s'il y a de petites choses à revoir, l'exercice de la profession est bien meilleure au Canada aussi bien pour les médecins que pour le patient », témoigne le docteur.

Accommoder les patients

Dans sa nouvelle clinique, Dr. Cherine Sidhom accommode non seulement les patients francophones mais il intègre aussi des standards qui tendent à disparaître. De la propreté de l'environnement à la qualité des réceptionnistes, rien ne doit être laissé au hasard. « C'est très important, lance-t-il. Une clinique, ce n'est pas juste un lieu de travail ».

Aussi Dr. Cherine Sidhom trouve important d'accorder le temps nécessaire à chaque patient. « Il y a quelques années, le temps d'entrevue avec les patients étaient de 15 minutes. Aujourd'hui, c'est passé à 5 minutes à cause du manque de médecins », témoigne-t-il. Mais il veut que ça change.

« Dans ma clinique je veux retrouver les anciens standards. Même si certains patients peuvent être satisfaits en 5 minutes, ce n'est pas le cas de tous », pense-t-il. Selon lui, certaines personnes comme les aînés et ceux qui ont des problèmes plus graves ont besoin de plus de temps, « et il faut les écouter », conclut-il.

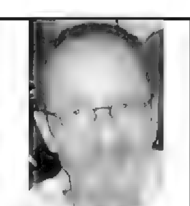












par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Touriste malgré lui

Le commissaire aux langues officielles ne voyage pas à l'étranger cet été tant il est occupé sur le front domestique. Graham Fraser a sans doute pris connaissance des promotions de la Commission canadienne du tourisme (CCT) encourageant « les consommateurs de haut rendement » de voyager en sol canadien. Officier de haut rendement, il a visité une cour suprême, un ministère des Affaires étrangères et une agence fédérale.

Et il s'est peut-être senti comme un étranger dans son propre pays.

Pour la deuxième fois au début août, le commissaire a remonté les bretelles du ministre John Baird, le sommant d'abandonner sans tarder ses cartes d'affaires unilingues. Lors d'un évènement public en 2011, le ministre dénoncé avait vendu aux enchères une de ces fameuses cartes, question de montrer qu'elles prenaient de la valeur. Le chef de la diplomatie voyage-t-il uniquement dans l'anglophonie? A-t-il au moins une carte bilingue dans sa manche?

La semaine dernière, Graham Fraser a mis le doigt devant le nez des défenseurs de l'unilinguisme des juges à la Cour suprême. Après enquête, il découvre que les responsables de recommander des candidats n'ont aucune idée de la disponibilité de juges bilingues au pays et de leurs compétences linguistiques. La ministre des Langues officielles, Shelly Glover, a nié encore récemment la possibilité d'un bassin adéquat, répétant le credo officiel.

En mars, Patrimoine canadien a glissé dans la *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018* une mesure controversée : 120 millions $ pour l'apprentissage linguistique d'immigrants économiques. Il s'avère que l'apprentissage de l'anglais par un nouvel arrivant, par exemple au Manitoba, n'a rien à voir avec l'appui aux minorités officielles. Mais le fédéral n'a pas donné suite aux drapeaux rouges.

Même résultat à la CCT. Après 14 plaintes d'hebdos en milieu minoritaire, Graham Fraser a remis la Commission au pied du mur pour avoir limité aux grands quotidiens en 2009-2010 une promotion nationale incitant les Canadiens à voyager localement. Dans un récent rapport, il rappelle l'obligation des institutions fédérales de publier dans les deux langues partout au pays.

La négligence fédérale envers les journaux francophones est fréquente et faite en toute impunité, occasionnant d'importantes pertes de revenus. Mais la justification de la CCT a mis le feu aux poudres : cette campagne visait seulement le consommateur « dont la durée de séjour et le niveau de dépense sont les plus élevés ».

Le lecteur en milieu minoritaire serait un touriste de bas étage? On manque d'imagination à la CCT. Selon Léger Marketing, le plus important groupe du lectorat de *La Liberté* (22 %) se situait en 2010 dans la plus haute tranche de revenu familial annuel, soit plus de 100 000 $.

Le scandale, c'est que l'administration fédérale ne défend pas les langues officielles. L'officier du Parlement est encore une fois, comme nous, traité en intrus.



CCFM



Offre d'emploi
Poste de secrétaire-réceptionniste

Le Centre culturel franco-manitobain met en place une programmation diversifiée qui s'étend des arts de la scène aux arts visuels, en passant par l'improvisation et le cinéma. Toute l'année, de nombreux groupes louent également ses espaces pour y tenir leurs activités.

Le ou la titulaire du poste accomplit des tâches reliées au secrétariat, y compris la réception des appels et du courrier, l'accueil du public, la préparation de documents. Il ou elle est en charge de la billetterie, de la préparation annuelle des documents pour leur archivage, de la tenue de l'inventaire, des commandes de fournitures et du suivi de certains contrats liés à l'utilisation des technologies (portables, etc.). Il ou elle est aussi amené(e) à appuyer les équipes du CCFM (service à la clientèle, gestion et programmation) dans l'organisation logistique des activités.

Pour plus de détails sur cette offre d'emploi et savoir comment poser sa candidature, veuillez consulter le site Web **ccfm.mb.ca** sous l'onglet offres d'emploi.

Date limite : le 30 août 2013.

BILINGUISME

En totale impunité

Le Commissaire aux langues officielles a rédigé un rapport accablant demandant une fois de plus à la Commission canadienne du tourisme de respecter la *Loi sur les langues officielles*. Des plaintes avaient été déposées par la presse minoritaire.

Emily Noëlla DUFOUR

APF

Une nouvelle enquête a visé la Commission canadienne du tourisme (CCT). À l'origine, des plaintes déposées par les journaux en milieu minoritaire. Ces derniers dénonçaient l'indifférence de la CCT en matière du respect et de l'équité en ce qui concerne les deux langues officielles.

Tout a commencé en 2009 lorsque la CCT a lancé sa campagne publicitaire nationale *Local knows/Secrets d'ici*. Cette dernière voulait inciter les Canadiens à voyager chez eux et à profiter des attractions touristiques du pays. Cependant, la décision de la CCT d'exclure la presse minoritaire dans la promotion de cette campagne a généré pas moins de 14 plaintes entre juin 2009 et juillet 2010.

Dans son rapport final d'enquête de juin 2013 relatif à la non-utilisation de la presse minoritaire dans sa campagne publicitaire, le Commissaire aux langues officielles (CLO), Graham Fraser, atteste que toute institution fédérale qui communique avec le public est tenue d'utiliser des médias permettant une communication efficace dans la langue officielle de son choix.


photo : Gracieuseté APF

Le Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, épingle une nouvelle fois la Commission canadienne du tourisme pour non respect de la *Loi sur les langues officielles*.

C'est une chose de l'inscrire dans un rapport, mais il en est tout autre lorsque vient le moment de faire respecter cette règle, croit le directeur du journal *Le Franco* en Alberta, Etienne Alary. « Le commissaire n'a pas le pouvoir de faire respecter les lois, il peut émettre des recommandations, mais appliquer des sanctions lorsque ces règles ne sont pas respectées, ça ne fait pas partie de son mandat. »

Étienne Alary, qui ne représente qu'un des journaux à avoir été affecté, fait état de l'impact d'une telle exclusion. « On parle ici de pertes de près de 2 300 $ », dit-il. Une somme importante pour un journal communautaire qui dépend essentiellement de subventions gouvernementales et de ses revenus publicitaires. La CCT justifie sa décision en disant que « malgré son envergure, la campagne ne vise pas tous les Canadiens, mais bien des consommateurs à haut rendement, c'est-à-dire ceux dont la durée de séjour et le niveau de dépense sont les plus élevés ». Un argument que le directeur du journal *Le Franco* qualifie « d'affirmation sans fondement ». « C'est un peu comme dire que ceux qui lisent les journaux francophones minoritaires ont un plus petit salaire, donc dépensent moins. Pourtant, chaque Canadien contribue à l'économie à sa façon », explique-t-il.

Une étude, réalisée par Léger Marketing pour l'Alliance des médias minoritaires, laisse en tout cas entendre que l'affirmation de la CCT est relativement erronée. Selon celle-ci, par exemple, 22 % des lecteurs de *La Liberté* gagnent 100 000 $ et plus, et 34 % des lecteurs sont des professionnels et des gestionnaires.

Récidive

Plusieurs interventions de la sorte ont déjà été effectuées auprès de la CCT, mais en vain. C'est pourquoi le commissaire essaie de faire pression en affirmant qu'il donnera suite au dossier avec des mesures adéquates en cas d'inaction de la part de la société d'État.

Étienne Alary doute que cela y change quoi que ce soit. L'attitude de condescendance de la société d'État ne laisse présager aucun changement de sitôt selon lui. « Si elle devait recommencer, rien n'arriverait. Elle se ferait un peu taper sur les doigts, mais c'est tout. On est un peu à la merci de situations comme celle-là », soutient-il.

D'après la CCT, aucune loi n'a été violée puisque le but de cette campagne publicitaire n'était pas d'informer le citoyen de services gouvernementaux, mais plutôt de rejoindre un auditoire spécifique déterminé à partir du rapport qualité-prix, de données démographiques et d'une analyse quantitative. De plus, selon elle, le public minoritaire a pu être rejoint via Internet.

« C'est une position qui est tout à fait contraire à la *Charte canadienne des droits et des libertés* et à la *Loi sur les langues officielles*, soutien l'avocat spécialisé en droit linguistique, Mark Power. L'État doit en faire au moins autant pour le groupe minoritaire que ce qu'il fait pour le groupe majoritaire. Donc si une publicité visant les Canadiens est publiée dans les journaux de langue majoritaire, elle doit aussi paraître dans ceux de langue minoritaire. »

De son côté, Étienne Alary estime que la francophonie canadienne doit être respectée et qu'on doit favoriser le développement de celle-ci. Il ne prévoit cependant pas de pousser le débat plus loin puisqu'il exige beaucoup trop d'énergie.

Jean-Pierre DUBÉ

LA LIBERTÉ REVISITÉE

Le 9 juillet 1993

« Je leur ai dit que le journal n'était pas à vendre. »

« On a vendu *La Liberté* et *le Patriote* à la Société franco-manitobaine (SFM) pour 1 $. Mais on a vendu l'imprimerie à des Juifs et ça m'avait beaucoup dérangé dans le temps. Il y en a qui croyaient qu'on n'était pas assez intelligents pour opérer une entreprise. » Ainsi parlait Maurice Gauthier, le premier directeur embauché par Presse-Ouest en 1970, dans un cahier spécial du 80e anniversaire publié en juillet 1993. Et la question est toujours restée : *La Liberté* est-il un organisme ou une entreprise?

« Il y avait beaucoup de naïveté, avait expliqué le militant de l'époque, en riant. Ça allait pour la rédaction mais on ne connaissait rien, nous autres, dans la typographie et la mise en page. Quand je regarde ça aujourd'hui, je me demande comment on a fait. C'était une crise à toutes les semaines. J'en ai t'y fait du (!#%&) de montage! Le père Jean-Paul Aubry aussi (le rédacteur en chef). On imprimait à Transcona et j'allais porter le paquet en voiture; je partais toujours à la dernière minute, à 100 milles à l'heure. »

Bilan de 1971: un déficit de 100 000 $ et le départ de Maurice Gauthier pour l'administration provinciale. Il allait néanmoins assumer la présidence de la société éditrice pendant cinq ans. L'échec menaçait : il ne restait que 2 200 abonnés après la cession du *Patriote* aux Fransaskois et les commerçants ne voulaient plus annoncer.

Au désespoir, l'hebdo a alors troqué son système d'abonnement à cinq dollars annuellement pour une distribution gratuite, en misant sur l'intérêt des annonceurs. Presque tous les noms francophones de l'annuaire téléphonique du Manitoba avaient été inscrits et du jour au lendemain, le tirage était passé à 13 000. Bilan de 1972 : un déficit modeste de 35 000 $, réalisé aussi grâce à l'obtention d'un programme de publicité fédérale.

Malgré les difficultés, *La Liberté* paraissait viable pour certains et la même année, Presse-Ouest est approchée par un groupe d'employés. « Ils étaient trois, Jolly Turenne, Réal Sabourin et un autre, racontait Maurice Gauthier lors du 80e anniversaire. Ils arrivent chez moi pour me parler confidentiellement. On s'en vient acheter le journal ou on lâche. Et ils étaient sérieux. Je les ai assez mal reçus : je leur ai dit que le journal n'était pas à vendre. »

L'accent sur l'aspect commercial n'avait toutefois pas produit de miracle. Les articles étant reléguées au second rang, des milliers de copies finissaient par orner des fonds de poubelle au lieu des tables de cuisine. La distribution gratuite engendrait un cercle vicieux au détriment d'une rédaction et d'un lectorat engagés. Il a fallu des années de lutte pour établir ce lien fondamental.

« C'était le même journal depuis dix ans, le genre feuille de chou, a rappelé un président de Presse-Ouest, Gilbert Sabourin, dans une entrevue pour l'édition du 80e. On s'était mis en tête qu'il fallait remonter toute l'opération : des nouveaux locaux, des nouveaux instruments de travail et, surtout, un nouveau contenu. »

« L'homme-clé de cette période est Bernard Bocquel, avait écrit le journaliste Laurent Gimenez. Arrivé comme coopérant français en 1977, tour à tour journaliste, rédacteur en chef et directeur, c'est sous son impulsion que la nouvelle direction est prise. En feuilletant *La Liberté* de cette époque, on est effectivement frappé par le foisonnement de reportages, chroniques, portraits, billets, etc. »

À partir de 1982, l'hebdo est pris en charge pour la première fois de son histoire par des journalistes professionnels. Plusieurs étaient Franco-Manitobains. La rédaction ayant repris le dessus des opérations, l'abonnement gratuit avait arrêté de chuter. Une campagne annuelle de cueillette de dons – le Coup de pouce – permettait de renflouer les coffres à coups de dizaines de milliers de dollars.

Trois ans plus tard, c'est le retour à l'abonnement à partir du pari que, s'il y a du contenu, il y aura des abonnés prêts à payer. « Ça a été plus difficile à accepter par les membres de Presse-Ouest que par les lecteurs, rappelait Lucien Chaput, le directeur adjoint de l'époque. Leur réaction était : on va perdre 5 000 lecteurs (sur les 10 000). Et on leur répondait : non, on va juste donner la moitié moins d'argent à l'imprimeur et à la poste. » C'était en effet le début de la stabilité qui s'est étendue jusqu'à nos jours.

Le succès du journal permit au directeur et à son adjoint d'obtenir des contrats à long terme et les fit rêver d'en devenir propriétaires. Presse-Ouest était d'accord, expliquait Gilbert Sabourin : « Pour assurer la continuité, il faut que *La Liberté* puisse fonctionner comme les autres petites entreprises, avec des propriétaires qui s'occupent de leur business. Et non comme un organisme, avec des bénévoles qui font de leur mieux... »

Quand Presse-Ouest a proposé en 1986 de vendre le journal pour 1$ aux deux responsables en place, une assemblée spéciale de la SFM a voté contre à 82 %. Une deuxième tentative de privatisation a également été lancée trois ans plus tard, sous la présidence de Fernand Vermette. Cette fois, pour une somme de « plusieurs milliers de dollars » et sans nommer d'éventuels acheteurs. L'assemblée de 1989 a renversé la proposition par 99 contre 68 voix. « Les gens sont persuadés qu'avec la structure actuelle, ajoutait Fernand Vermette, ils sont eux-mêmes propriétaires du journal. »

Il reste que l'entreprise avait fait ses preuves : il y avait 100 000 $ de réserve dans les coffres de *La Liberté*. Ayant accompli ce qui semblait impossible dix ans plus tôt, Bernard Bocquel et Lucien Chaput quittèrent leurs fonctions et une nouvelle équipe fut formée en 1990 pour prendre la relève.

Pressé par Laurent Gimenez sur ses vœux d'avenir, Gilbert Sabourin avait déclaré en 1993: « J'aimerais prendre l'autobus le matin et voir des jeunes lire *La Liberté*. » Lucien Chaput déclarait : « Ça nous prend aussi de l'expertise et de la formation. On a connu une professionnalisation aux niveaux scolaire et culturel, mais ça ne s'est jamais fait en communications. Résultat : il n'y a pas de garantie d'avenir. »

Fernand Vermette avait lancé en riant : « Si je te souhaite un centenaire, ça te va? Je pense que le journal va survivre jusqu'à ce que des facteurs viennent mettre en cause sa rentabilité. Alors on reparlera peut-être de privatisation, mais il sera trop tard. S'il faut rêver : que l'hebdo devienne un jour un quotidien. »

Le centenaire arrivé, on rêve maintenant à quoi?



60¢
plus taxes

IBERTÉ

Saint-Boniface, du 9 au 15 juillet 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

A votre service
Denis Marcoux (gérant)
Philippe W. Lavack,
Yvon Tétreault, Claude Lavack
SALON MORTUAIRE
Desjardins
357, RUE DES MEURONS Tél.:233-4949

ASSURANCES AUTOPAK
D'ESCHAMBAULT
135, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

Le père Raymond Durocher.

Sr Juliette Garant.

Priscille Cormier.

Bernard Bocquel.

Claude Gagné.

Lucien Chaput.

Des artisans de Liberté

La vocation de l'hebdo a sans doute changé, depuis 1913, et les moyens de le produire aussi. Mais ce qui ne change pas, c'est la somme des efforts à mettre, semaine après semaine, pour en arriver au journal auquel vous êtes habitués. Cette semaine, dans notre cahier spécial pour souligner le 80e anniversaire de La Liberté, l'équipe a laissé la parole aux artisans du passé et du présent. Bonne lecture!

Régina Leclerc. Jean-Pierre Dubé. Yves Chartrand. Fernand Vermette. Réal Bérard.

Bon anniversaire!

Une de *La Liberté*, le 9 juillet 1993 (ci-dessus).
Éditorial de *La Liberté*, le 9 juillet 1993 (ci-contre).

ÉDITORIAL

Le cadeau de la semaine

Le journal que vous avez entre les mains est différent de celui que l'archevêque de Saint-Boniface a lancé en 1913 et que les oblats ont par la suite pris en main. Il est même très différent.

En 1970, quand la société éditrice Presse-Ouest s'est retrouvée avec La Liberté sur les bras, le journal valait à peu près ce que la Société franco-manitobaine avait payé: 1 $. À la fin de la première année, le déficit était dans les six chiffres! Aujourd'hui, les six chiffres sont pour la réserve générale.

Ça n'a pas été facile. Toutes les visions ne sont pas bonnes pour toutes les communautés de lecteurs. Il a fallu au moins une dizaine d'années de tâtonnements juste pour commencer à fixer le souhaitable et le faisable, pour apprendre que qualité du contenu et rentabilité sont intimement liés.

Le journal que vous avez entre les mains n'est plus produit chaque semaine dans un état de crise, comme c'était le cas dans les années 70 et une grande partie des années 80. Il y a des bonnes raisons pour cela.

La transformation de l'hebdo, qui l'a conduit à des succès répétés, est en bonne partie le résultat de la vision de Bernard Bocquel, d'abord coopérant français (1977), puis journaliste (1978), rédacteur en chef (1984) et directeur jusqu'en 1990.

Au fil des ans, l'équipe s'est donnée non seulement un contenu prévisible de semaine en semaine, avec des multiples rendez-vous, mais aussi des méthodes et des habitudes de travail, sans compter des outils plutôt modernes.

Le journal est passé peu à peu d'une mentalité d'organisme à celle d'une entreprise, où les travaux sont confiés à des professionnels, qui fabriquent un produit vendu, en kiosque ou par abonnement. Et puis, de semaine en semaine, il y a les textes, les photos, le travail graphique, autant de dimensions valorisées davantage.

La pensée éditoriale est passée du carcan de la propagande catholique à l'arme de combat linguistique, du journal communautaire au journal tout court. C'est un vrai journal qui, comme d'autres, tire sa dignité de la qualité de sa rédaction et de son lien avec un lectorat.

Selon les responsables du journal, la logique de cette vision conduisait inévitablement à la privatisation, un pas que l'establishment francophone a rejeté à deux reprises. C'est pourquoi Presse-Ouest continue à être dirigé par des bénévoles, qui sont la caution d'une certaine légitimité.

Peu importe ce que La Liberté a traversé au cours des ans, l'attachement de ses lecteurs est demeuré sans égal. Encore davantage que les prix consécutifs de Journal de l'année de l'APF, la liste des 4 000 abonnés est l'expression de la qualité du produit et de la rentabilité de l'entreprise.

Il n'y a pas de magie dans la formule. Le volume des annonces peut baisser (comme c'est le cas actuellement) et rendre les choses plus difficiles. Mais la tradition reste: entre les auteurs et les consommateurs d'un produit essentiel, le contrat se renouvelle.

Cette tradition justifie à elle seule le cadeau du 80e anniversaire que vous trouverez dans ce numéro: 32 pages d'annonces et de textes sur l'histoire de «notre» journal.

Il a déjà été dit: on a le journal qu'on mérite. On en mérite un excellent. Surtout cette semaine.

Jean-Pierre DUBÉ



www.laliberte100ans.ca

CULTUREL

MUSIQUE

Du folk à Matlock

Pour faire danser son public, le groupe de musique Hollerin'Pines a juste besoin de retrouver ses instruments.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Wilgis Agossa

Sur la photo de gauche à droite, Scott Malcolmson, Pierre Freynet, Jacob Woods, Yvan Burke et Sam Little.

Le groupe de musique Hollerin'Pines participera du 23 au 25 août au festival Matlock qui vise à promouvoir les artistes locaux. Ce ne sera pas une première expérience sur la scène d'un festival mais une première à Matlock.

« On a participé à plusieurs festivals mais ce sera la première fois pour celui-ci », affirme l'un des membres du groupe, Pierre Freynet.

Composé des Franco-Manitobains, Pierre Freynet à la guitare et à la voix, Yvan Burke à la batterie et la voix et des anglophones Sam Little à la contrebasse, Jacob Woods au violon et le chanteur principal du groupe Scott Malcolmson à la guitare et à l'harmonica, le groupe a débuté son aventure il y a un peu plus de deux ans autour d'un feu de camp.

« On faisait tous de la musique depuis longtemps et on se retrouvait de temps en temps pour jouer et s'amuser. C'est comme ça que le groupe est né », se rappelle Pierre Freynet. Depuis, il a fait du chemin.

Dès le début de leur aventure ensemble, Hollerin' Pines a adopté le style folk. Un rythme qui les unit tous ainsi que leurs instruments. « C'est un genre de musique que nous aimons bien et qui est agréable à écouter pour beaucoup de monde », souligne Pierre Freynet.

C'est donc au rythme du folk que les chansons s'écrivent. Dans le groupe, chacun a sa partition à jouer même si le travail final en est un d'équipe « C'est surtout Scott qui écrit la plupart des chansons mais on travaille en groupe pour les mettre ensemble », informe Pierre Freynet.

Le groupe de musique Hollerin' Pines se fait de plus en plus connaître et adopté pour sa musique. « Dernièrement, on a participé à plusieurs festivals et spectacles à différentes places, affirme Pierre Freynet. On a aussi fait deux tournées dans l'ouest canadien ». Des tournées qui leur ont permis d'avoir une plus grande visibilité et de faire connaître le Manitoba.

En attendant de passer à l'étape de la sortie officielle d'un album, Hollerin' Pines a déjà a son actif deux maxi disques de six chansons.

Retrouvez notre vidéo sur bit.ly/19tnFgj





photo : Katrine Deniset

Une ambassadrice aux Jeux du Canada

La Franco-Manitobaine originaire de La Broquerie, Mona Moquin, s'est récemment déplacée à Sherbrooke pour les Jeux du Canada, un évènement multisports qui a débuté le 2 août, et qui s'est terminé le 17 août.

Ancienne concurrente aux Jeux de la francophonie canadienne, Mona Moquin n'est pourtant pas allée aux Jeux du Canada en tant qu'athlète, mais plutôt en tant qu'ambassadrice de la francophonie manitobaine. Même si les organisateurs des Jeux du Canada s'attendaient à deux représentants (un homme et une femme) sur place pour chacune des provinces, Mona Moquin y est allée seule à cause d'un « manque de participation » lors des soumissions.

« Ça m'aurait plu d'y aller avec d'autres personnes, mais en même temps ce n'est pas une si mauvaise chose que la seule ambassadrice du Manitoba aux Jeux du Canada soit francophone, souligne-t-elle. J'aime le sport, j'aime mon pays, et j'adore ma province. Alors quelle belle expérience pour moi de rencontrer d'autres Canadiens et de leur parler d'où je viens, et de les encourager à venir nous visiter ».

Lors de la compétition nationale, l'ambassadrice francophone a distribué des dépliants qui parlent du Manitoba.

« La SFM et le CDEM m'ont aidée à les développer, et pour montrer au monde que "oui, on vient du Manitoba", et que "oui, on parle français" ».

PORTRAIT

Artiste naturel

Sans jamais avoir suivi de formation artistique, le Franco-Manitobain Georges Druwe sait travailler la vitre, la peinture, la neige, la céramique, et plus récemment le bois.

Camille HARPER-SÉGUY

Quand le Franco-Manitobain Georges Druwe était dans la vie active, il travaillait dans l'enseignement. Il avait donc des congés chaque été et c'est pour s'occuper qu'il a commencé à faire de l'art, jusqu'à se découvrir une passion pour le bois.

« J'ai d'abord fait de la céramique, se souvient-il, mais j'ai vite dû arrêter car je n'avais plus accès à un four à céramique et c'était une trop grosse dépense de m'en acheter un. À la place, j'ai fait de la sculpture en trois dimensions à partir de bûches de bois que je trouvais. C'était moins cher, mais ça prenait beaucoup de temps! »

Il a également fait de la sculpture sur neige au Festival du Voyageur, avec ses élèves, et il y a gagné plusieurs prix.

« En 1987, poursuit-il, mon épouse et moi avons déménagé. Comme notre nouvelle porte avait une vitre ordinaire qui laissait voir à l'intérieur, j'ai décidé de fabriquer un vitrail. Je n'en avais jamais fait.

« J'aimais beaucoup cet art, mais ma femme était inquiète de la poussière de vitre que je respirais, confie-t-il. À la place, j'ai donc commencé à faire de l'intarsia, une forme de sculpture de bois plane en relief. C'est comme un haut-relief, mais pas sculpté dans la même pièce de bois. »

Devenu aujourd'hui son art de prédilection, il précise que « l'intarsia pour moi ressemble beaucoup au vitrail. C'est la même technique. Il faut découper des morceaux de différentes tailles et couleurs qui, rassemblés, forment une image ».


photo : Camille Harper-Séguy

Georges Druwe s'est découvert une passion pour l'intarsia, entre autres formes d'art auxquelles il a touché dans sa vie.

| Autodidacte

S'il a su créer des pièces d'art dans de multiples domaines, Georges Druwe n'a jamais pris un seul cours de technique artistique. « La technique m'est venue naturellement, avec le bon sens, affirme-t-il. Ça venait comme ça, sans que j'y réfléchisse trop. Je me suis laissé inspirer par l'art et l'artisanat que j'aimais bien.

« J'ai quand même fini par lire des livres pour connaître les techniques plus rapides en intarsia, ajoute-t-il, mais c'est surtout en essayant moi-même que j'ai progressé dans mon art! »

Ce don naturel pour la menuiserie semble d'ailleurs couler dans les veines familiales. « Deux de mes frères, qui étaient aussi enseignants, travaillent également le bois comme si c'était naturel pour eux, sans jamais avoir appris la technique, souligne Georges Druwe. Et mon père, qui est mort jeune, fabriquait des meubles et des étagères en bois.

« J'ai donc toujours eu un intérêt pour le bois, assure-t-il. Je le travaille depuis 45 ans. J'ai même construit tout un chalet en bois. Pour moi, le bois est presque un miracle de la nature. C'est un matériau fort mais flexible, qui peut avoir différentes couleurs, densités ou encore textures, et on peut en faire de grandes bâtisses aussi bien que des petites pièces très détaillées. On peut tout faire avec! »

Georges Druwe apprécie aussi le fait que l'intarsia ne nécessite pas une grande quantité d'outils. « Je n'ai besoin que d'une scie sauteuse avec la lame la plus mince possible, pour couper mes morceaux de bois, et d'un dremel, auquel j'ajoute du papier sablé pour limer et polir le bois », se réjouit-il.

Il précise toutefois qu'il « n'est pas un perfectionniste. Je ne polis pas trop mon bois avec le dremel car je veux garder sa texture. De même, ce n'est pas grave si mes morceaux ne se touchent pas parfaitement. Je préfère que ça ait l'air fait à la main ».

Quant au bois, il utilise du cèdre qu'il achète en planches en magasin. « Le cèdre est idéal car il n'est pas cher par rapport aux différents bois d'artisanat, il est facile à travailler et à sabler, et le même bois offre plusieurs teintes donc je peux jouer sur les couleurs », révèle l'artiste de 72 ans.

| Pour soi

L'art, en particulier l'intarsia, est un loisir pour Georges Druwe. C'est pourquoi il ne souhaite pas exposer ses œuvres, ou même les vendre. Il n'a fait que trois expositions dans sa vie, dont une qui a par ailleurs laissé le mauvais souvenir d'une sculpture de bois volée.

« Ce serait comme vendre mes enfants!, confie-t-il. Mais j'en ai donné plusieurs à de la parenté, et j'en ai offert une l'été dernier à ma paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens. »

Cette œuvre, qui représente les huit saints martyrs jésuites qui ont donné son nom à la paroisse, est exposée sur la façade avant de l'autel. De 4 x 2 pieds, « c'est ma plus grande pièce jamais réalisée! », signale Georges Druwe.

L'ensemble de ses créations, que ce soit l'intarsia, les sculptures de bois, la céramique, la peinture et les vitraux, est cependant accessible sur l'Internet. (1)

« Comme artiste, je suis inspiré par les scènes où il se passe quelque chose, les scènes d'action, analyse Georges Druwe. Ça peut être des gens qui jouent aux cartes, qui pêchent, qui dansent, qui font du sport, qui jouent de la musique. Ça peut aussi être des animaux, mais toujours en mouvement ou en action. J'aime aussi les thèmes historiques, religieux et autochtones.

« Tout comme ma pratique artistique, mes choix d'images sont très spontanés, conclut-il. Je me laisse inspirer par ce qui me parle. Parfois je reproduis une image qui existe, d'autres fois c'est mon propre dessin. Et chaque premier coup de scie dans le bois continue de me stimuler par l'odeur qu'il dégage! »

(1) sur le site www.gdruweplace.com.